



Guide du programme de stage Maîtrise en études internationales

Numéro de cours :	ETI-6003
Nombre de crédits :	6 crédits
Sessions :	Automne, hiver et été
Responsable :	Geneviève Poiré Coordonnatrice de l'enseignement coordinationprogrammes@hei.ulaval.ca Pavillon Charles-De Koninck, local 5458C Tél : 418 656-3606

Le stage constitue un jalon important du programme de maîtrise en études internationales. En plus d'être un outil d'apprentissage complémentaire aux cours et aux séminaires de maîtrise, il donne à l'étudiant l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences, d'affiner ses choix de carrière et de faciliter son insertion professionnelle.

Objectifs du programme de stage

Le stage doit permettre à l'étudiant :

- d'évaluer et de parfaire ses connaissances, aptitudes et compétences acquises au cours de sa formation académique en les appliquant à l'étude de problèmes concrets dans un champ de pratique professionnelle;
- d'exercer son sens critique et de développer un esprit inventif;
- de faire la promotion et de pratiquer l'approche pluridisciplinaire dans un milieu professionnel;
- d'acquérir une expérience de travail facilitant son insertion professionnelle;
- de créer un réseau de contacts à l'extérieur du milieu universitaire;

Exigences préalables

Le stage crédité est réservé exclusivement aux étudiants de la maîtrise professionnelle en études internationales (essai/stage). Le stage s'effectue à la toute fin du cheminement de l'étudiant. Ainsi, pour être admissible, l'étudiant doit :

- avoir complété l'ensemble de sa scolarité, incluant l'essai (39 crédits) et
- avoir satisfait les exigences linguistiques du programme (français et anglais).

De plus, en fonction du type et du lieu du stage, d'autres compétences spécifiques peuvent être exigées, comme la maîtrise d'une troisième langue par exemple.

Durée du stage

Le stage est d'une durée de trois mois à temps complet (450 heures). Il peut cependant s'étendre au-delà de cette période pour répondre aux besoins de certains organismes d'accueil¹.

Lieux de stage

Étant donné le caractère international du programme, les stages offerts aux étudiants peuvent exiger une grande mobilité. Les organismes partenaires se retrouvent autant à Québec, qu'ailleurs au Canada (principalement Montréal et Ottawa/Gatineau) et à l'étranger (Afrique, Amérique latine, Asie et Europe).

De façon générale, quatre secteurs sont susceptibles d'accueillir des stagiaires : la fonction publique, les institutions internationales, les organisations non gouvernementales et les entreprises privées.

Les endroits où réaliser un stage sont donc fort nombreux et les mandats confiés aux stagiaires varient également de façon notable. Tout dépend des centres d'intérêts et des priorités de l'étudiant en matière de formation, du budget disponible pour effectuer le stage ainsi que du temps consacré par l'étudiant aux diverses démarches.

Pour permettre à l'étudiant d'amorcer sa réflexion, une liste des organismes d'accueil potentiels est à sa disposition, sur demande. De plus, une rencontre d'orientation avec la coordonnatrice des stages contribuera à clarifier les attentes de l'étudiant face à son stage et il sera alors possible d'identifier les organismes d'accueil les plus pertinents à cibler pour les démarches suivantes. Cette rencontre d'orientation devrait être prévue au moins six (6) mois avant le début du stage.

Par ailleurs, les étudiants sont encouragés à proposer leur propre projet de stage. L'approbation de ces projets demeure toutefois à la discrétion de la coordonnatrice de stage. Les critères qui seront pris en considération pour l'autorisation du projet de stage comprendront la pertinence du mandat offert (caractère international, pluridisciplinarité, niveau professionnel des tâches, etc.), la crédibilité de l'organisme d'accueil, les garanties obtenues quant au niveau de supervision et aux ressources disponibles pour accueillir le stagiaire, de même que les considérations d'ordre sécuritaire.

POURQUOI UN STAGE À L'ÉTRANGER ?

Les étudiants sont encouragés à considérer un stage à l'extérieur du Canada. Une variété de possibilités s'offre d'ailleurs à eux à cet égard.

Le cadre structuré du programme donne accès à des opportunités de stage qui ne se représentent pas toujours une fois les études terminées. Par exemple, l'étudiant qui souhaite faire carrière dans une organisation internationale a grand intérêt à cibler ces institutions pour son stage puisque c'est la meilleure (sinon la seule!) façon d'intégrer le réseau. De même, une expérience significative à l'international, dans le cadre d'un stage de niveau professionnel, est un atout au dossier pour un employeur potentiel, puisque c'est une garantie supplémentaire quant à la capacité d'adaptation et aux compétences interculturelles d'un candidat.

Les coûts reliés à ces stages sont évidemment plus élevés. Mais un stage à l'international est une expérience extrêmement enrichissante qui en vaut bien souvent l'investissement.

¹ La décision de prolonger le stage au-delà des trois mois obligatoires est à la discrétion de l'étudiant. Ce dernier doit en assumer les coûts supplémentaires. Il doit également prendre les dispositions nécessaires pour garder une couverture d'assurance complète jusqu'à la fin de son engagement à titre de stagiaire. Pour plus d'informations, s'adresser à la coordonnatrice des stages.

Mandat du stagiaire

Pendant son stage, l'étudiant se voit confier des tâches qui contribuent à l'avancement des dossiers pour l'organisme d'accueil, au même titre qu'un professionnel débutant dans l'organisation. Il ne s'agit pas seulement d'un stage d'observation ou d'initiation. Ainsi, le stagiaire accomplira des tâches dans le cadre d'un projet ou d'une action dont il pourra suivre les étapes successives en étant associé lui-même, dans la mesure du possible, au processus de prise de décision. Le mandat choisi doit permettre à l'étudiant d'intégrer ses connaissances académiques avec la pratique réelle des relations internationales, du développement international ou du commerce international.

Le type de mandat et le niveau d'implication d'un étudiant à une équipe de travail peuvent varier d'un organisme d'accueil à un autre, en fonction entre autres de certaines périodes de pointe dans l'année, des considérations de confidentialité et/ou de sécurité, et de l'organisation hiérarchique de l'institution d'accueil. Les étudiants doivent donc être conscients des limites d'un mandat de stage, d'une durée somme toute assez courte de trois mois.

Encadrement

La coordonnatrice de stage guide et conseille l'étudiant avant, pendant et après la réalisation de son stage. Elle est la personne ressource pour toutes les demandes d'informations, les besoins d'orientation professionnelle et les recherches de financement de stage. Elle est également responsable de la liaison avec les organisations partenaires qui accueillent les stagiaires.

Étapes pour la recherche d'un stage

La recherche d'un lieu de stage demeure la responsabilité première de l'étudiant : c'est à lui de bien définir ses intérêts, ses objectifs de carrière et ses compétences afin de développer un projet de stage qui réponde à ses attentes. Il a également la responsabilité de s'informer sur le marché de l'emploi dans son domaine d'intérêt et de développer un dossier de candidature impeccable.

Voici les différentes étapes préalables à la tenue d'un stage réussi. À noter que chaque étudiant devrait démarrer ses démarches au moins six mois avant la date prévue du début de son stage.

(1) Réflexion et recherches préparatoires

L'étudiant commence sa réflexion en établissant ses objectifs de carrière, en identifiant ses intérêts pour le stage et en amorçant ses recherches de lieux de stage potentiels. C'est également la période pour mettre à jour et peaufiner son CV, suivre des formations axées sur la recherche d'emploi et/ou faire des lectures complémentaires.

(2) Rencontre individuelle avec la coordonnatrice des stages

L'étudiant peut prendre rendez-vous pour activer son dossier dans le programme de stage. Il est suggéré de demander cette rencontre environ 4-6 mois avant le début prévu du stage². Avant la rencontre, l'étudiant doit compléter sa fiche d'inscription et transmettre son curriculum vitae à jour. Lors de la rencontre, la coordonnatrice des stages discutera des

² Pour un stage dans une organisation internationale, prévoir plutôt une rencontre 8-10 mois avant le début du stage.

possibilités de stages avec l'étudiant et des démarches à entreprendre pour concrétiser son projet de stage.

(3) Démarches et dépôt de candidature

Les démarches de recherche de stage sont une entreprise conjointe du stagiaire et de la coordonnatrice des stages. Les offres de stages reçues aux HEI sont envoyées par courriel à tous les étudiants du programme de maîtrise en études internationales. Chaque étudiant a donc la responsabilité de poser sa candidature selon ses intérêts.

De plus, certaines démarches individuelles peuvent être entreprises par les étudiants et/ou par la coordonnatrice des stages, selon le profil du futur stagiaire et les projets proposés.

Un étudiant doit prévoir de multiples essais avant d'obtenir la confirmation de son stage : plusieurs dépôts de candidature et parfois même plusieurs entrevues avec des employeurs potentiels. L'expérience nous montre que les étudiants proactifs et persévérants sont ceux qui obtiennent le plus de succès dans leur recherche de stage.

(4) Inscription aux crédits de stage

Une fois son stage confirmé, l'étudiant doit faire autoriser son stage par la coordonnatrice des stages. Pour ce faire, il doit faire remplir le mandat de stage par son futur superviseur de stage et le transmettre pour approbation à la coordonnatrice des stages. Sur réception du mandat de stage, la coordonnatrice s'assure que le stage et le mandat sont conformes aux exigences du programme de stage des HEI et autorise le stage. Une fois le stage autorisé, l'agente de gestion des études inscrit l'étudiant à ses crédits de stage. L'étudiant est alors responsable de vérifier que son inscription est en ordre au moment de débiter son stage.

Document à remettre : Mandat et évaluation du stage

Financement du stage

Chaque étudiant doit prévoir les coûts associés à la réalisation de son stage au Canada ou à l'étranger³. Le programme ne peut garantir un stage rémunéré. Ceci étant dit, il s'avère que la grande majorité des stages appelés à se dérouler au Canada sont rémunérés. Pour ce qui est des stages à l'international, plusieurs pistes de financement sont possibles et permettent souvent de couvrir une bonne partie des dépenses supplémentaires reliées à un tel stage. Les étudiants doivent notamment considérer :

- Bourses de réussite de la FESP : dépôt de l'essai avant le départ en stage
- Bourse Raoul-Dandurand : deux concours annuellement, à l'automne et à l'hiver
- Bourse Rita-et-Jean Chapdelaine : un concours annuellement, au printemps
- Bourses du Bureau International : programme Stage Hors Québec
- Les offices jeunesse internationaux du Québec (Lojiq)
- AELIES
- Programme de prêts et bourses : montant supplémentaire pour les stages

Attention aux dates limites! Pour plus de détails, prière de consulter la section Bourses du site Internet des HEI ou de communiquer avec la coordonnatrice des stages.

³ Peu importe la destination du stage, les étudiants sont responsables de l'ensemble des démarches administratives et logistiques reliées à la réalisation de leur stage : transport, logement, demande de passeport et de visa, vaccins, assurances, etc. La coordonnatrice à l'enseignement peut les assister au besoin.

Évaluation

La portée professionnelle et humaine liée à l'expérience d'un stage dépasse largement la simple attribution de la note finale. L'évaluation est tout de même importante et elle contribue à rencontrer les objectifs pédagogiques du stage.

L'évaluation du stagiaire se fait en deux temps :

- Évaluation du superviseur (40 % de la note finale)

Il s'agit d'une appréciation de la qualité du travail effectué par le stagiaire durant son stage. La performance de l'étudiant est évaluée à partir de critères clairement identifiés et qui sont les mêmes pour tous les stagiaires : quantité de travail accompli, qualité du travail accompli, initiative, facilité d'adaptation, assiduité, discrétion et confidentialité, facilité dans les relations interpersonnelles, esprit de décision, communication écrite, intérêt et collaboration manifestés dans l'accomplissement du travail. Ces critères permettent de vérifier dans quelle mesure le stagiaire a atteint les objectifs fixés en début de stage.

La coordonnatrice des stages transmettra officiellement le formulaire au superviseur à la fin du stage de l'étudiant. Il est conseillé à l'étudiant de faire le suivi de cette évaluation avec son superviseur pendant qu'il est encore sur place, pour s'assurer qu'elle soit bien complétée.

Le formulaire doit par la suite être envoyé directement, par le superviseur, à la coordonnatrice des stages (soit par courriel ou par la poste) dans les 30 jours suivant la fin du stage.

Document à remettre par le superviseur : Mandat et évaluation du stage

- Rapport de stage (60 % de la note finale)

Une fois son stage terminé, l'étudiant a 30 jours pour remettre son rapport de stage. Pour ce faire, il doit se référer au document « Guide de rédaction du rapport de stage », disponible sur le site web des HEI.

Un retard non motivé dans la remise du rapport de stage se traduira par une pénalité de 5% de la note finale du stage.

Échelle de notation

Les notes seront établies selon le barème suivant :

NOTE %	BULLETIN	
90-100	A+	4,33
86-89	A	4,00
81-85	A-	3,67
76-80	B+	3,33
71-75	B	3,00
66-70	B-	2,67
61-65	C+	2,33
56-60	C	2,00

Remarque : en conformité avec l'article 289 du *Règlement des études* de l'Université Laval, la note attribuée reflète la performance de l'étudiant et de l'étudiante par rapport à l'atteinte des objectifs et non pas leur position dans le groupe.

Ressources additionnelles

- **Service de placement de l'Université Laval, www.spla.ulaval.ca**: Une ressource incontournable pour de la formation sur la recherche de stage et d'emploi, et un accès à une grande banque d'offres de stages et d'emplois.
- **Traductions Langulaire, www.ulaval.ca/langulaire**: Service de traduction sur le campus de l'Université Laval, qui peut être très utile pour la traduction des CV, lettres de présentation ou autre. Prix abordables.
- **Hachey, Jean-Marc, *The Big Guide to Living and Working Overseas***: Une ressource incontournable pour la recherche d'emploi à l'international. Une foule de conseils et d'astuces, un inventaire très exhaustif des organisations et institutions qui œuvrent à l'international, des stratégies de recherche d'emploi qui ont fait leur preuve, etc. Un «must»!
- **Le cahier de bord : un outil à ne pas négliger!**

Pour vous aider à structurer votre réflexion et à recueillir l'information pertinente à la rédaction de votre rapport de stage, nous vous suggérons de remplir un cahier de bord durant votre stage.

La rédaction de ces fiches demande, il est vrai, une certaine discipline. Mais l'outil vous sera fort utile pour évaluer votre évolution au fil des semaines et garder le cap sur vos objectifs professionnels. Une fois votre stage terminé, vous pourrez vous référer aux fiches pour alimenter votre réflexion et enrichir l'analyse de votre expérience de stage.

La rédaction du cahier de bord demeure facultative. Seul le rapport de stage doit être remis pour évaluation.

La direction de programme vous propose un modèle simple de fiche : (1) une fiche à remplir avant le départ en stage, (2) une fiche-type à remplir ensuite périodiquement durant le stage et (3) une fiche-conclusion pour vous aider à débiter votre appréciation du stage. Ces fiches sont disponibles sous la forme du cahier de bord sur le site web des HEI : www.hei.ulaval.ca, dans la section sur les stages crédités.